

NOS VILLES UNIES POUR LE TRI
Antony

Calendrier de collecte et guide 2021 pour le



Avec le MÉMO TRI
tout se trie **bien**,
tout se trie **mieux** !

TRANSITION ÉCOLOGIQUE • VOTRE INTERCO AVANCE !

Vallée Sud
Grand Paris

valleesud.fr



Bagneux



Sommaire

- 4 :  : Transition écologique et énergétique
- 5 :  : Zéro déchet
- 6 :  : Emballages et papiers
- 7 :  : Emballages en verre
- 8 :  : Végétaux de jardin
- 9 :  : Végétaux de cuisine et de jardin - compostage
- 10 :  : Textiles
- 11 :  : Ordures ménagères
- 12 :  : Mobilier et équipements d'ameublement
- 13 :  : Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- 14 :  : Déchèteries gratuites
- 15 :  : Déchets médicaux
- 16 :  : Produits toxiques
- 17-19 :  : Mes jours de collecte
- 20-34 :  : Listing des rues



Jean-Didier BERGER
Président de Vallée Sud - Grand Paris
Maire de Clamart



Jean-Yves SENANT
Maire d'Antony
Vice-Président de Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vallée Sud - Grand Paris, votre intercommunalité, innove encore cette année et s'engage résolument dans la transition écologique, au travers de la concertation sur le Plan Climat Air Energie Territorial avec les Antoniennes et les Antoniens, plan dont la réduction des déchets et l'économie circulaire constituent des axes forts.

Nous sommes par ailleurs heureux de vous annoncer la mise en place du « Défi Zéro Déchet » Vallée Sud - Grand Paris avec plus de 500 familles participantes sur l'ensemble du Territoire pour cette saison 3, un signe de l'engouement de nos habitants pour être acteurs du changement.

Nous tenons également à saluer la réussite de nos opérations de distribution de composteurs en porte-à-porte : ce sont ainsi plus de 8 000 composteurs qui ont été remis aux habitats individuels de notre

Territoire au cours de l'année écoulée ! Forts de cette expérience, nous avons lancé un dispositif similaire pour les copropriétés avec la mise en place en décembre 2020 de « Ma copro' composte » et la remise aux habitats collectifs volontaires de composteurs partagés en porte-à-porte.

Mieux trier, vous le savez, c'est adopter chaque jour les bons gestes et c'est tout l'objet de ce guide qui vous est adressé. Nous vous rappelons que nos services se tiennent à votre disposition pour toutes questions.

Bien à vous,



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, LE TERRITOIRE AGIT !

Pour contribuer concrètement à réduire le réchauffement de la planète, Vallée Sud - Grand Paris a élaboré le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), un cadre pour identifier les priorités, une stratégie pour fixer le cap, des actions pour produire des résultats.

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Par exemple, il a été mis en évidence que le transport de personnes est le secteur le plus émetteur de CO2, avec 27% des émissions de gaz à effet de serre du territoire, devant le logement (25%) et le secteur tertiaire (10%).

5 AXES STRATÉGIQUES

- A. Accélérer la transition écologique
- B. Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- C. Reconquérir la qualité de l'air
- D. Préserver les ressources et développer l'économie circulaire
- E. S'adapter au changement climatique

DES ACTIONS AU SERVICE DE 5 PRIORITÉS

- Privilégier les énergies renouvelables
- Favoriser de nouvelles mobilités
- Diminuer les consommations
- Réduire et valoriser les déchets
- Assurer la continuité de la trame verte et bleue, l'adaptation au changement climatique et le stockage du carbone

JE RÉDUIS MES DÉCHETS ! PARTICIPEZ AU ^{Défi} ZÉRO déchet



En 2021, le défi Zéro Déchet s'étend à l'ensemble des communes de Vallée Sud - Grand Paris ! Les foyers sont accompagnés dans leur démarche de réduction des déchets par le biais d'un dispositif unique. Vous avez manqué les inscriptions cette année ? Retrouvez nos astuces à mettre en œuvre chez soi grâce à notre guide du Zéro Déchet ainsi qu'à des astuces complémentaires sur notre site internet.

Comment faire mieux ? Appliquez la règle du 5R !

RÉDUIRE nos besoins

RÉUTILISER ce que nous utilisons et ne pouvons ni refuser, ni réduire

REFUSER ce qui n'est pas nécessaire

RECYCLER la matière en respectant les principes du tri sélectif

RENDRE (À LA TERRE) composter le reste

QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER VOS DÉCHETS MÉNAGERS

Pour les courses, je pense à ce dont j'ai besoin

- Je planifie mes courses pour éviter le gaspillage alimentaire
- Je remplace les sacs jetables par des cabas réutilisables
- J'achète mes aliments en vrac et peu emballés

Pour l'hygiène et le ménage, je limite les produits cosmétiques et ménagers

- Je remplace les solutions jetables telles que l'essuie-tout, les lingettes ménagères et de toilettes jetables par des cotons et textiles lavables
- Je remplace les savons liquides par des savons solides sans emballage

À la cuisine, j'imagine de bons repas

- J'utilise un livre de recettes pour consommer la juste quantité
- J'utilise une cafetière à l'italienne ou à piston sans filtre et sans capsule
- Je cuisine les restes

Au quotidien, je prolonge la durée de vie de mes objets

- Je répare mes équipements électroménagers et d'ameublement



EMBALLAGES ET PAPIERS



Bac Borne enterrée



Borne enterrée Borne aérienne Bac

EMBALLAGES EN VERRE



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés sans les imbriquer ni les laver



En métal



En plastique et polystyrène



En carton



En papier

Les cartons doivent être pliés et mis dans le bac



JE BOIS L'EAU DU ROBINET. JE PRENS DES SACS RÉUTILISABLES EN TISSU POUR LES FRUITS ET LES LÉGUMES.

EMBALLAGES À TRIER



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



ATTENTION pas de verre à boire



JE RÉUTILISE MES BOUTEILLES ET MES BOCAUX POUR STOCKER MES DENRÉES OU ACHETER EN VRAC.

CONSEIL DE TRI

Pensez à la tranquillité et au sommeil de vos voisins, déposez le verre dans la journée, entre 8h et 20h.



La collecte du matin a lieu à partir de 6h, les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h. La collecte du soir a lieu à partir de 15h, les bacs doivent être sortis en début d'après-midi et avant 15h. Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

Un doute ? 
Je visionne le tuto « Tri » sur valleesud.fr

CONSEIL DE TRI

Si la capacité de vos bacs s'avère insuffisante ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement !

Je télécharge l'application « Guide du tri » de CITEO

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les bouchons, capsules et couvercles sont à jeter dans le bac jaune.

Les bouchons en matière synthétique et en liège sont à jeter dans le bac des ordures ménagères. Ils peuvent également être repris chez certains cavistes.



VÉGÉTAUX DE JARDIN



Bac

MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER

Tonte de pelouse et tailles de haies

Fleurs coupées et feuilles mortes

Petits branchages en fagots bien liés

(moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)



IMPORTANT !



La collecte s'effectue par bac.



La collecte des déchets végétaux a lieu chaque semaine, de mi-mars à mi-décembre, le matin à partir de 6h. Les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h. En dehors de cette période vous pouvez vous rendre en déchetterie.



Lors des premières et dernières collectes, en raison du gel et des basses températures qui peuvent abîmer les cuves des bacs, certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.



JE PRATIQUE
LE PAILLAGE.

CONSEIL DE TRI

Ne jetez pas les déchets végétaux dans un sac plastique, même biodégradable.



Une collecte en porte à porte est mise en place pour votre sapin de Noël. Les sacs à sapin sont acceptés.

Reportez-vous au mémo des jours de collecte en page 18.



Composteur ou lombricomposteur

VÉGÉTAUX DE CUISINE ET DE JARDIN - COMPOSTAGE



MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER CHEZ MOI

Tous déchets d'origine végétale (et non animale)

Déchets de la cuisine et de la maison (composteur et lombricomposteur)

Épluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, papier essuie-tout, papier journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...

Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...

NOUVEAU - INFO PRATIQUE

« Ma copro' composte » déposez votre candidature sur valleesud.fr et bénéficiez d'un accompagnement gratuit pour l'installation de composteurs partagés au pied de votre immeuble.

Un doute ?

Je visionne les tutos « Compostage » sur valleesud.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vallée Sud - Grand Paris propose gratuitement des **composteurs individuels** pour les jardins et des **lombricomposteurs** pour les appartements. Ils seront fournis aux habitants du territoire après inscription sur valleesud.fr



© CD21 - JPM&associés



TEXTILES



Borne textile

TEXTILES **ACCEPTÉS**

Tous les vêtements

Le linge de maison ou d'ameublement

(draps, couvertures, nappes, rideaux)

Les chaussures et articles de maroquinerie



**JE RÉPARE OU CUSTOMISE MES VÊTEMENTS.
JE TRANSFORME MES VIEUX T-SHIRTS EN
CHIFFONS.**



POINTS DE COLLECTE

Géolocalisez vos points de dépôts sur refashion.fr

CONSEIL DE TRI

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés !



Borne enterrée



Bac

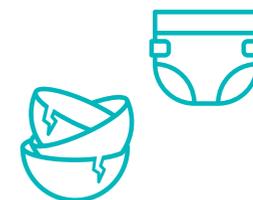
ORDURES MÉNAGÈRES



TOUT CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI

Exemples :

Restes d'aliments (viande, poisson),
miroirs, pots de fleurs, textiles souillés,
couches, lingettes, vaisselle cassée...



**JE LUTTE CONTRE LE
GASPILLAGE ALIMENTAIRE.
JE FAIS UNE LISTE DE
COURSES.**

CONSEIL DE TRI

Dans le bac, jetez les ordures ménagères dans un sac bien fermé.

Le dépôt de déchet au sol est interdit !



La collecte du matin a lieu à partir de 6h, les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h. La collecte du soir a lieu à partir de 15h, les bacs doivent être sortis en début d'après-midi et avant 15h.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.



MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS D'AMEUBLEMENT

Sur le trottoir
1 fois par mois
devant chez vous

DÉCHETS ACCEPTÉS

Sommiers, matelas, meubles...

Tout autre déchet est interdit (palettes, DEEE, produits toxiques...)



**JE RÉPARE, JE RELOOKE
OU JE DONNE MON MOBILIER**

JOURS DE COLLECTE :

Semaine 1 - Matin

■ Lundi (secteur 1)

■ Mardi (secteur 2)

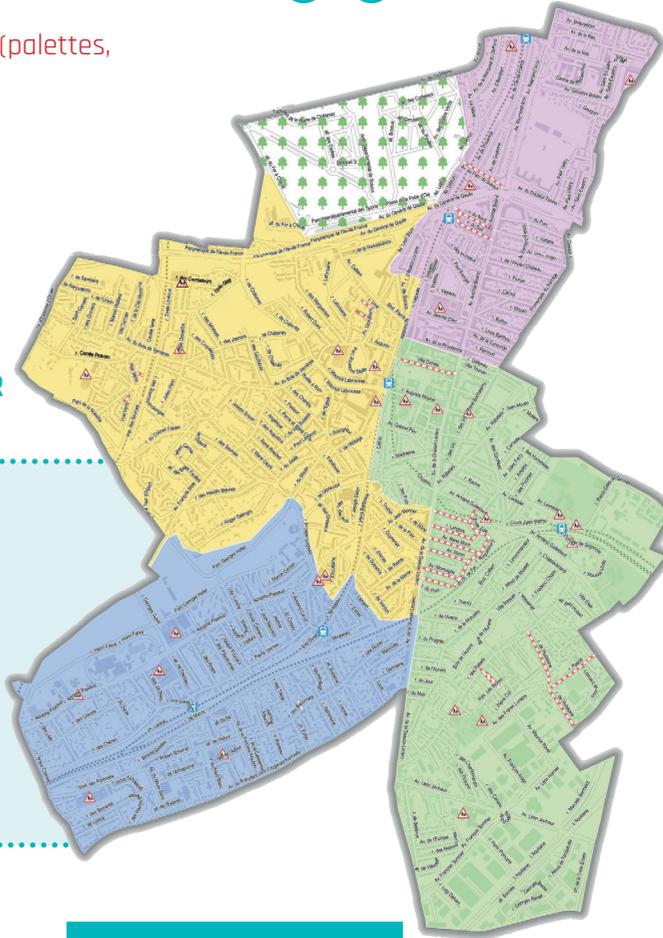
--- Mardi (voies étroites) secteur 2

Semaine 2 - Matin

■ Lundi (secteur 3)

■ Mercredi (secteur 4)

(voir dates page 18)



CONSEIL DE TRI

Les déchets doivent être sortis sur le trottoir la veille au soir du jour de collecte et ne doivent pas gêner la circulation des piétons.

**UN OBJET INCLASSABLE ?
RENDEZ-VOUS SUR VALLEESUD.FR**



En déchèterie



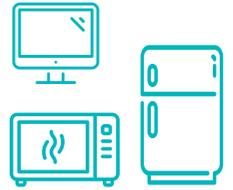
Points de collecte

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



DÉCHETS ACCEPTÉS

Petits et gros électroménagers : fours, lave-linge, réfrigérateurs, congélateurs, chauffe-eau, téléphones, portables, jouets à piles, matériel de bricolage, écrans (TV, ordinateurs)...



JE PRIVILÉGIE LES OBJETS ALIMENTÉS SUR SECTEUR POUR LIMITER LES POLLUTIONS ET JE RÉPARE MON MATÉRIEL.

Un DEEE est un déchet d'équipement électrique et électronique, qui doit être déposé auprès des magasins qui commercialisent ces matériels. La reprise est obligatoire et gratuite ; même lors d'une livraison et commande par internet.

Toutefois, vous pouvez aussi déposer vos objets en déchèteries ou aux points de collectes suivants :

📍 Antony :

Place du marché

Place des Baconnets

Place de la Résidence

📅 Samedi de 10h à 14h

(voir dates page 17)

INFO PRATIQUE

Tout ce qui fonctionne avec des piles, une batterie ou à l'électricité se trie.

IMPORTANT ! INTERDITS SUR LE TROTTOIR !

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire.





DÉCHÈTERIES GRATUITES



Le contexte sanitaire actuel nécessite des adaptations régulières des conditions d'accès à la déchèterie. Pour connaître ces modalités consultez le site valleesud.fr.

LA DÉCHÈTERIE TERRITORIALE À VERRIÈRES-LE-BUISSON

- à l'angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue du Paradis
- Du lundi au samedi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 (fermeture à 19h30 du 1^{er} mars au 30 septembre). Le dimanche de 9h à 12h15. Ouverte tous les jours fériés, sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et les 24, 25 et 31 décembre.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique.
 Déchets d'ameublement (litière, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (cagettes, bois massif...), textiles, déchets avec symbole dangereux ou inflammable (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées.
 Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, cartouches, toners et pneus non jantés.

LES DÉCHÈTERIES MOBILES

- Le Plessis-Robinson : Parking Novéos - 8 avenue Descartes
- Le 4^e samedi du mois de 9h à 18h
- Bourg-la-Reine : Centre technique municipal - 29 rue de la Bièvre
- Le 3^e samedi du mois de 9h à 13h

DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons et papiers, ferrailles et métaux, encombrants ménagers (moquette, isolant, plastique...), Mobilier (litière, chaise, rangement, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition et bricolage, bois.
 Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...).

IMPORTANT ! Accès gratuit et réservé aux particuliers, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Réservées aux particuliers. Les véhicules de type utilitaire (fourgon, camionnette, etc.) ou d'une hauteur supérieure à 1,90m sont interdits sur les déchèteries fixes et mobiles. Le dépôt des déchets est limité à 2m³ par semaine. Pour connaître toutes les autres déchèteries mobiles : valleesud.fr



DÉCHETS MÉDICAUX



MÉDICAMENTS

Les médicaments non utilisés ou périmés doivent être rapportés en pharmacie sans leurs emballages cartons. Toutes les pharmacies participent au recyclage et à la valorisation des médicaments pour préserver l'environnement et éviter les pollutions de l'eau et de l'air.

CONSEIL DE TRI

Les emballages des médicaments sont à jeter dans la poubelle des emballages et papiers.

DÉCHETS PIQUANTS OU TRANCHANTS

Seringues, aiguilles, lames...



GÉOLOCALISEZ VOS PHARMACIES PARTENAIRES SUR WWW.DASTRI.FR

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Collecte gratuite réservée aux personnes en auto-traitement.
- Les déchets de soins médicaux, aussi appelés DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) doivent être rapportés auprès des pharmacies référencées comme point de collecte. Toutes les pharmacies délivrent gratuitement les contenants homologués permettant le stockage de ces déchets.





PRODUITS TOXIQUES



Points de collecte

PRODUITS ACCEPTÉS

Pots de peinture et pinceaux souillés

Solvants, produits d'entretien (javel...)

Huiles alimentaires usagées et huiles de vidange

Batteries, piles, ampoules et néons

Herbicides, insecticides et produits similaires

Radiographies

Bombes aérosols avec symbole "produits dangereux ou inflammables"



POINTS DE COLLECTE

Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord

📅 1^{er} dimanche du mois de 9h à 12h15

Place des Baconnets (parking face à la boulangerie)

📅 3^e samedi du mois de 9h à 10h30

Parvis de la Bièvre (devant la station-service)

📅 3^e samedi du mois de 11h à 12h30

Résidence La Fontaine (parking face au Simply Market)

📅 2^e samedi du mois de 14h à 16h

Parking à l'angle de la rue du Chemin de Fer et de la rue de l'Avenir

📅 2^e samedi du mois de 16h30 à 18h

(voir dates page 17)



J'UTILISE
DES PRODUITS
ÉCO-LABELLISÉS.

INFO PRATIQUE

Je ne déverse aucun produit
dans l'évier, dans les toilettes
ni dans le caniveau.

MES JOURS DE COLLECTE 2021

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.

La collecte du matin a lieu à partir de 6h, les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h.

La collecte du soir a lieu à partir de 15h, les bacs doivent être sortis en début d'après-midi et avant 15h.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.



PRODUITS TOXIQUES

DIMANCHE	SAMEDI	SAMEDI	SAMEDI	SAMEDI
Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord 1 ^{er} dimanche du mois de 9h à 12h15	Place des Baconnets 3 ^{ème} samedi du mois de 9h à 10h30	Parvis de la Bièvre 3 ^{ème} samedi du mois de 11h à 12h30	Résidence La Fontaine 2 ^{ème} samedi du mois de 14h à 16h	Parking à l'angle de la rue du Chemin de Fer et de la rue de l'Avenir 2 ^{ème} samedi du mois de 16h30 à 18h
3 janvier 7 février 7 mars 4 avril 2 mai 6 juin 4 juillet 8 août 5 septembre 3 octobre 7 novembre 5 décembre	16 janvier 20 février 20 mars 17 avril 15 mai 19 juin 17 juillet 21 août 18 septembre 16 octobre 20 novembre 18 décembre	16 janvier 20 février 20 mars 17 avril 15 mai 19 juin 17 juillet 21 août 18 septembre 16 octobre 20 novembre 18 décembre	9 janvier 13 février 13 mars 10 avril 8 mai 12 juin 10 juillet 14 août 11 septembre 9 octobre 13 novembre 11 décembre	9 janvier 13 février 13 mars 10 avril 8 mai 12 juin 10 juillet 14 août 11 septembre 9 octobre 13 novembre 11 décembre



DEEE

(COLLECTE SOLIDAIRE)

SAMEDI			
de 10h à 14h			
Place des Anciens combattants d'Afrique du Nord	Place du Marché	Place des Baconnets	Place de la Résidence
6 février 3 avril 5 juin	4 septembre 6 novembre	6 février 3 avril 5 juin 4 septembre 6 novembre	6 mars 2 octobre



ORDURES MÉNAGÈRES

- Mardi et samedi matin
- Mardi et samedi soir
- Mardi, jeudi et samedi matin
- Mardi, jeudi et samedi soir
- Mardi soir et samedi matin
- Mardi, jeudi soir et samedi matin



EMBALLAGES EN VERRE

SECTEUR A	SECTEUR B	SECTEUR C	SECTEUR D	SECTEUR E
Samedi matin (semaine impaire)	Lundi soir (semaine impaire)	Lundi soir (semaine paire)	Mardi matin (semaine paire)	Mardi soir (semaine paire)
9 - 23 janvier 6 - 20 février 6 - 20 mars 3 - 17 avril 1 - 15 - 29 mai 12 - 26 juin 10 - 24 juillet 7 - 21 août 4 - 18 septembre 2 - 16 - 30 octobre 13 - 27 novembre 11 - 25 décembre	4 - 18 janvier 1 - 15 février 1 - 15 - 29 mars 12 - 26 avril 10 - 24 mai 7 - 21 juin 5 - 19 juillet 2 - 16 - 30 août 13 - 27 septembre 11 - 25 octobre 8 - 22 novembre 6 - 20 décembre	11 - 25 janvier 8 - 22 février 8 - 22 mars 5 - 19 avril 3 - 17 - 31 mai 14 - 28 juin 5 - 19 juillet 9 - 23 août 6 - 20 septembre 4 - 18 octobre 1 - 15 - 29 novembre 13 - 27 décembre	12 - 26 janvier 9 - 23 février 9 - 23 mars 6 - 20 avril 4 - 18 mai 1 - 15 - 29 juin 13 - 27 juillet 10 - 24 août 7 - 21 septembre 5 - 19 octobre 2 - 16 - 30 novembre 14 - 28 décembre	12 - 26 janvier 9 - 23 février 9 - 23 mars 6 - 20 avril 4 - 18 mai 1 - 15 - 29 juin 13 - 27 juillet 10 - 24 août 7 - 21 septembre 5 - 19 octobre 2 - 16 - 30 novembre 14 - 28 décembre

SECTEUR F	SECTEUR G	SECTEUR H	SECTEUR I
Mercredi matin (semaine paire)	Mercredi soir (semaine paire)	Samedi matin (semaine paire)	Samedi soir (semaine paire)
13 - 27 janvier 10 - 24 février 10 - 24 mars 7 - 21 avril 5 - 19 mai 2 - 16 - 30 juin 14 - 28 juillet 11 - 25 août 8 - 22 septembre 6 - 20 octobre 3 - 17 novembre 1 - 15 - 29 décembre	13 - 27 janvier 10 - 24 février 10 - 24 mars 7 - 21 avril 5 - 19 mai 2 - 16 - 30 juin 14 - 28 juillet 11 - 25 août 8 - 22 septembre 6 - 20 octobre 3 - 17 novembre 1 - 15 - 29 décembre	2 - 16 - 30 janvier 13 - 27 février 13 - 27 mars 10 - 24 avril 8 - 22 mai 5 - 19 juin 3 - 17 - 31 juillet 14 - 28 août 11 - 25 septembre 9 - 23 octobre 6 - 20 novembre 4 - 18 décembre	2 - 16 - 30 janvier 13 - 27 février 13 - 27 mars 10 - 24 avril 8 - 22 mai 5 - 19 juin 3 - 17 - 31 juillet 14 - 28 août 11 - 25 septembre 9 - 23 octobre 6 - 20 novembre 4 - 18 décembre



EMBALLAGES ET PAPIERS

- Mercredi matin
- Mercredi soir
- Vendredi matin



VÉGÉTAUX DE JARDIN

JEUDI MATIN	VENDREDI MATIN
-------------	----------------

Tous les jeudis matin du 18 mars au 16 décembre inclus

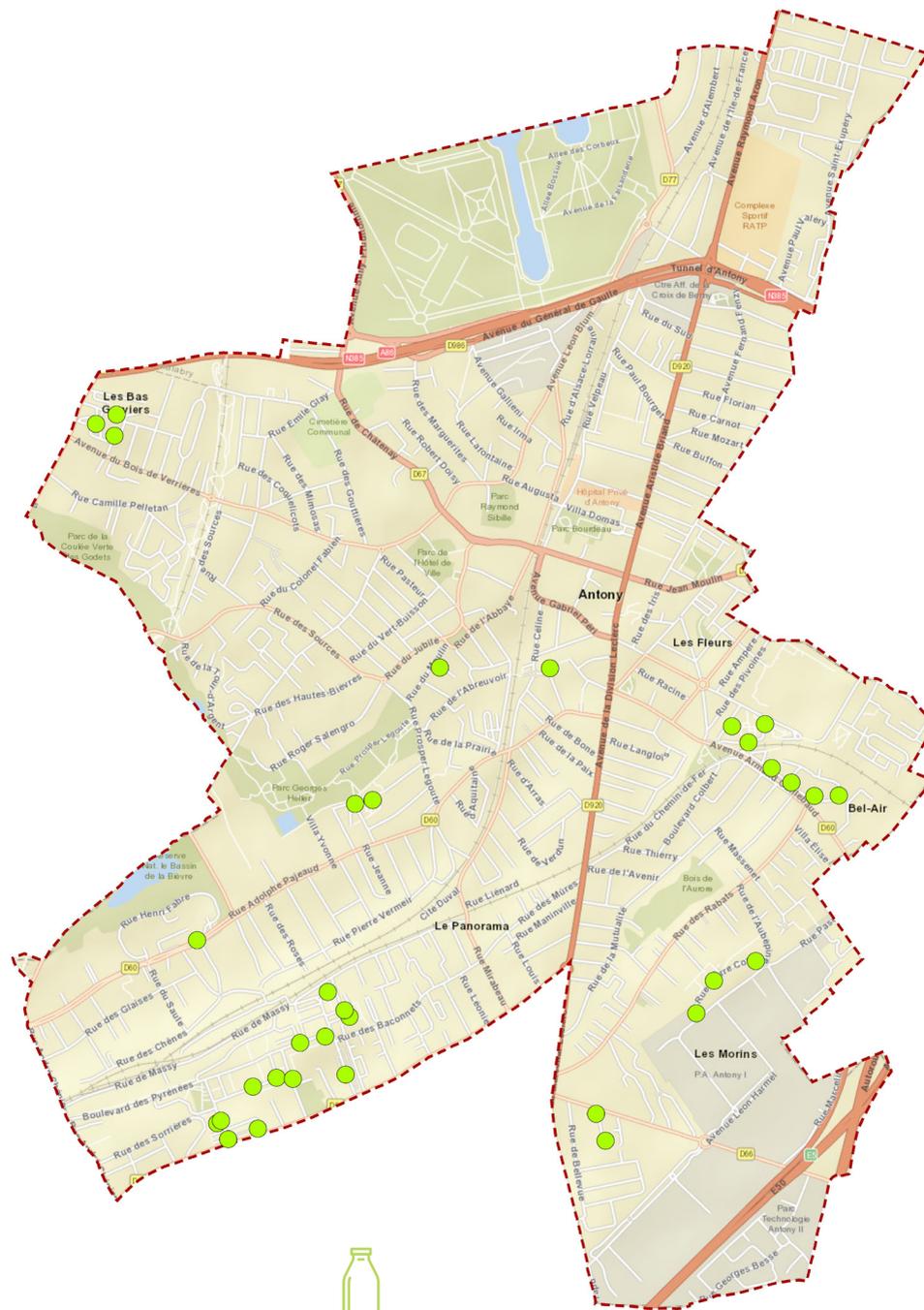
Tous les vendredis matin du 19 mars au 17 décembre inclus

18 - 25 mars 1 - 8 - 15 - 22 - 29 avril 6 - 13 - 20 - 27 mai 3 - 10 - 17 - 24 juin 1 - 8 - 15 - 22 - 29 juillet 5 - 12 - 19 - 26 août 2 - 9 - 16 - 23 - 30 septembre 7 - 14 - 21 - 28 octobre 4 - 11 - 18 - 25 novembre 2 - 9 - 16 décembre	19 - 26 mars 2 - 9 - 16 - 23 - 30 avril 7 - 14 - 21 - 28 mai 4 - 11 - 18 - 25 juin 2 - 9 - 16 - 23 - 30 juillet 6 - 13 - 20 - 27 août 3 - 10 - 17 - 24 septembre 1 - 8 - 15 - 22 - 29 octobre 5 - 12 - 19 - 26 novembre 3 - 10 - 17 décembre
--	---



COLLECTE DES SAPINS

Jeudi matin : 7 - 14 - 21 janvier
Vendredi matin : 1 - 8 - 15 janvier
(selon votre secteur de collecte des végétaux de jardin)



Bornes pour le verre



MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS D'AMEUBLEMENT

SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3	SECTEUR 4
1 ^{er} lundi du mois	1 ^{er} mardi du mois	2 ^{ème} lundi du mois	2 ^{ème} mercredi du mois
4 janvier 1 février 1 mars 5 avril 3 mai 7 juin 5 juillet 2 août 6 septembre 4 octobre 1 novembre 6 décembre	5 janvier 2 février 2 mars 6 avril 4 mai 8 juin 6 juillet 3 août 7 septembre 5 octobre 2 novembre 7 décembre	11 janvier 8 février 8 mars 12 avril 10 mai 14 juin 12 juillet 9 août 13 septembre 11 octobre 8 novembre 13 décembre	13 janvier 10 février 10 mars 14 avril 12 mai 9 juin 14 juillet 11 août 8 septembre 13 octobre 10 novembre 8 décembre



LISTING DES RUES

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.

Abbaye (rue de l')	Mardi soir et samedi matin				
Abbaye (4 rue de l')	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Abbé-Enjalvin (rue de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 3
Abraham-Et-Esther-Plotkine (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Jeudi matin	Secteur 3
Abreuvoir (rue de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Abreuvoir (1 rue de l')	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Acacias (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Adolphe-Pajeaud (rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Adour (allée de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Albert-Camus (rue)					
du n° 1 au n° 11, du n° 2 au n° 10 et du n° 36 au n° 46	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur A	Jeudi matin	Secteur 3
du n° 13 au n° 43 et du n° 12 au n° 34	Mardi et samedi matin				
Alembert (avenue d')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Alexander-Fleming (square)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Alexandre-Dumas (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Alexandre-Dumas (1 et 2 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Alexandre-Ribot (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Alexis-de-Tocqueville (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Alfred-de-Musset (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Alouettes (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Alpes (square des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Alpes (4 square des)	Mardi, jeudi et samedi matin				
Alphonse-Frager (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Alphonsine (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 1
Alsace-Lorraine (rue d')					
du n° 1 au n° 19 et du n° 2 au n° 28	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
du n° 21 au n° 51 et du n° 30 au n° 70					Secteur 4
Ampère (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Anatole France (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Anatole-France (2 rue)	Mardi, jeudi et samedi matin				
Ancien-Château (rue de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Anciens-Combattants-d'Afrique-du-Nord (place des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
André-Charles Boulle (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
André-Chénier (rue)					
du n° 1 au n° 27	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
du n° 29 au n° 61	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E		

Anémones (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Angélique (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Vendredi matin	Secteur 3
Annapurma (rue de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Annapurma (3 rue de l')	Mardi, jeudi et samedi matin				
Aquitaine (rue d')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Aristide-Briand (avenue)					
Côté impair et du n° 2 au n° 54	Mardi soir et samedi matin	Mercredi soir	du n° 1 au n° 41 et du n° 2 au n° 42 : secteur D du n° 43 au n° 143 et du n° 44 au n° 154 : secteur I	Jeudi matin	du n° 1 au n° 41 et du 2 au n° 42 : secteur 2 du n° 43 au n° 143 et du n° 44 au n° 154 : secteur 4
du n° 56 au n° 154	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Aristide-Briand (9 avenue)	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Aristide-Briand (69 avenue)	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Mercredi soir	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Armand (impasse)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Armand-Carrel (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Armand-Guillebaud (avenue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Arouet (avenue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Arras (rue d')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 3
Arthur-Blanchet (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Arthur-Blanchet (7 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Artois (rue d')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Arts (allée des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Arz (allée d')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Bornes aériennes	Vendredi matin	Secteur 3
Arz (2 à 6 allée d')	Mardi, jeudi et samedi soir				
Astrida (allée)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Atlantique (square de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Bornes aériennes	Jeudi matin	Secteur 1
Aubépine (impasse de l')	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Aubépine (rue de l')	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Augusta (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Auguste-Mounié (rue)	Mardi soir et samedi matin				
Auguste-Mounié (12-14 rue)		Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Auguste-Mounié (19 rue)	Mardi, jeudi soir et samedi matin				
Auguste-Mounié (29 bis rue)					
Auguste-Renoir (rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Bornes enterrées	Jeudi matin	Secteur 2
Augustin-Fresnel (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Augustins (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Vendredi matin	Secteur 3
Aulnay (impasse d')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Aunette (rue de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Aurore (rue de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Avenir (rue de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Avenir (27 rue de l')	Mardi, jeudi et samedi matin				
Baconnets (place des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Baconnets (rue des)					
du n° 2 au n° 32 et du n° 1 au n° 29	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 1
du n° 38 au n° 92 et du n° 35 au n° 81			Secteur E		

					
Barrage (promenade du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Beau-Vallon (passage)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Beaulieu (impasse)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Beauregard (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Beauséjour (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Beauséjour (10 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Belles-Feuilles (allée des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Jeudi matin	Secteur 3
Bellevue (rue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Bièvre (parvis de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Bièvre (passage de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Bièvre (rue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Bièvre (allée de la)		Bornes enterrées		Jeudi matin	Secteur 1
Blanche-de-Castille (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Bleuets (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Bois-de-Verrières (avenue du)					
du n° 4 au n° 50 et du n° 5 au n° 47	Mardi et samedi soir	Mercredi soir			
n°5 et n°15	Mardi, jeudi et samedi soir				
du n° 52 au n° 218 et du n° 49 au n° 249	Mardi et samedi matin		Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
n°164	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin			
Bône (rue de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 3
Bougainvillée (allée de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Bourgneuf (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Bretagne (rue de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Breuil (parvis du)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Bua (impasse du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Jeudi matin	Secteur 3
Buffon (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Camille-Corot (allée)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Camille-Pelletan (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Canaris (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Canigou (square du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Capricorne (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Carman (villa)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Carnot (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Carrusel (place du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Vendredi matin	Secteur 3
Caspienne (rue de la)	Mardi et samedi matin				
Caspienne (1 rue de la)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Cécile Brunschvicg (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Cèdres (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Céline (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Cerisaie (allée de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Cévennes (square des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Champagne (rue de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Bornes aériennes	Jeudi matin	Secteur 2
Champs (rue des)	Mardi soir et samedi matin	Mercredi soir	Secteur B	Vendredi matin	Secteur 3
Chanteclair (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2

					
Chardonnerets (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Charles-de-Montesquieu (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Charles-Lebeau (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 1
Charles-Péguy (place)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Charles-Perrault (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Jeudi matin	Secteur 3
Charmes (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Châteaubriand (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Châteaufort (rue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Châtenay (chemin de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Châtenay (rue de)					
du n° 5 au n° 47 et du n° 8 au n° 82			Secteur H		
du n° 51 au n° 111 et du n° 84 au n° 136	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Châtenay (49 rue de)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Chemin-de-Fer (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Chênes (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Christian-d'Oriola (allée)		Bornes enterrées 2, 6, 16, et 20 rue d'Olomouc		Vendredi matin	Secteur 4
Cité-Moderne (rue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Claude-Debussy (square)	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Clos-de-l'Abbaye (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Clos-de-Massy (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Clos-des-Mûres (allée du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 1
Clos-Joli (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Colbert (boulevard)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Collegno (square de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Colonel-Fabien (rue du)					
du n° 1 au n° 89, du n° 95 au n° 109 et du n° 2 au n° 118	Mardi et samedi matin		Secteur A	Du n° 1 au n° 55 et du n° 2 au n° 118 : vendredi matin Du n° 57 au n° 109 : jeudi matin	Secteur 3
du n° 91 au n° 93	Mardi, jeudi et samedi matin			Jeudi matin	
Concorde (avenue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Coquelicots (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Corbières (square des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Corneille (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Coteau (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Cottages (avenue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Coustou (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Coysevox (avenue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Crochetées (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Croix-Brisée (chemin de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Curie (impasse)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Danube (allée du)	Mardi et samedi matin		Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Danube (2 allée du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin			
Davis (villa)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1

Demoiselles-Melson (chemin des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Jeudi matin	Secteur 3
Denises (impasse des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Diderot (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur A	Jeudi matin	Secteur 3
Division-Leclerc (avenue de la)					
du n° 1 au n° 33 et du n° 4 au n° 34	Mardi soir et samedi matin	Mercredi soir	Du n° 1 au n° 19 et du n° 4 au n° 20 : secteur D Du n° 21 au n° 33 et du n° 22 au n° 34 : secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
du n° 35 au n° 175 et du n° 36 au n° 186	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Du n° 35 au n° 115 et du n° 36 au n° 146 : secteur F Du n° 117 au n° 175 et du n° 150 au n° 186 : secteur G	Jeudi matin	Du n° 35 au n° 115 et du n° 36 au n° 146 : secteur 2 Du n° 117 au n° 175 et du n° 150 au n° 186 : secteur 1
du n° 177 au n° 239 n° 53	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G		Secteur 2
	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F		
Docteur-Barié (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Docteur-Schweitzer (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Docteur-Ténine (avenue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Vendredi matin	Secteur 4
Domas (villa)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Duchesse-du-Maine (avenue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Dunoyer-de-Segonzac (rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Bornes enterrées	Jeudi matin	Secteur 2
Dupressoir-Chailloux (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Duval (cité)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 1
Églantines (chemin des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Église (place de l')	Mardi soir et samedi matin	Mercredi soir	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 3
Église (rue de l')	Mardi soir et samedi matin	Mercredi soir	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 3
Église (23 rue de l')	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Mercredi soir	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 3
Einstein (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Eleftheropolis (place d')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Élise (villa)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Émile-Glay (rue)					
du n° 6 au n° 14	Mardi et samedi soir	Mercredi soir		Vendredi matin	Secteur 3
du n° 16 au n° 42	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A		
Émile-Grassot (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Émile-Lévêque (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Émile-Seitz (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Émile-Zola (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Épine (impasse de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Érables (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Ernest-Renan (avenue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Escaut (allée de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Bornes aériennes	Jeudi matin	Secteur 1
Espérance (rue de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Esperance (14 rue de l')	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Ésterel (allée de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Bornes aériennes	Jeudi matin	Secteur 1
Ésterel (1 allée de l')	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Bornes aériennes	Jeudi matin	Secteur 1
Esther (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 1
Estienne-d'Orves (avenue d')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Eugène-Sue (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Bornes aériennes	Jeudi matin	Secteur 1

Europe (avenue de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Fantin-Latour (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 1
Fauvettes (allée des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Fées (allée des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Fernand-Braudel (allée)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Fernand-Fenzy (avenue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Fernand-Fenzy (65 avenue)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Firmin-Gémier (place)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Florian (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Fondouze (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Fontaine-du-Sault (rue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Fontaine-Grelot (rue de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Fontaine-Grelot (83 rue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Fontaine-Mouton (avenue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Fonte-des-Godets (rue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Fontenelles (allée des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Fontenettes (villa des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
François-Arago (avenue)					
Coté impair	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Coté pair	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
François-Couperin (square)	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
François-Mansart (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
François-Molé (avenue)					
Coté impair et du n° 2 au n° 124, du n° 130 au n° 136 et du n° 144 au n° 158	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Du n° 1 au n° 59 et du n° 2 au n° 72 : vendredi matin Du n° 61 au n° 147 et du n° 74 au n° 158 : jeudi matin	Secteur 3
du n° 126 au n° 128 et du n° 138 au n° 142	Mardi et samedi soir	Mercredi soir		Jeudi matin	
n° 37, 114 et 116	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin		Vendredi matin	
François-Sommer (avenue)					
Coté impair	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Coté pair	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Frédéric-Chopin (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Frères-Lumière (avenue des)					
Coté impair	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Coté pair	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Gabriel-Chamon (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Gabriel-Fauré (square)	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Gabriel-Péri (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Galilée (rue)	Bornes enterrées 13 rue Nicolas Copernic - 29 rue Pierre Gilles de Gennes			Jeudi matin	Secteur 2
Galipeau (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Galliéni (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Gambetta (avenue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Gange (allée du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1

Garennes (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Garennes (30 et 43 rue des)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Garonne (rue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Gauguin (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur I	Vendredi matin	Secteur 4
Général-de-Gaulle (avenue du)					
du n° 1 au n° 139 et du n° 2 au n° 132	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Du n° 1 au n° 53 et du n° 2 au n° 42 : secteur H du n° 55 au n° 139 et du n° 44 au n° 132 : secteur A	Vendredi matin	Du n° 1 au n° 53 et du n° 2 au n° 42 : secteur 4 du n° 55 au n° 139 et du n° 44 au n° 132 : secteur 3
du n° 141 au n° 209 et du n° 134 au n° 174	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Général-de-Gaulle (place du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Vendredi matin	Secteur 4
George-Sand (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Georges-Besse (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Georges-Charpak (rue)	Bornes enterrées 3 rue Georges Charpak			Jeudi matin	Secteur 2
Georges-Clémenceau (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Georges-Suant (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Gérard-de-Nerval (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Bornes aériennes	Jeudi matin	Secteur 1
Germaine (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 1
Giovanni-Boldini (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur I	Vendredi matin	Secteur 4
Giroflées (avenue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Glaieuls (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Glaïses (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Glycines (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Gouttières (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Grande-Couture (rue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Graviers (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Grillot (passage)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Grouettes (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Guglielmo-Marconi (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Guillonnières (allée des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Guyenne (avenue de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Guynemer (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 3
Hautes-Berges (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Hautes-Bières (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Hélène (impasse)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Hellébores (allée des)	Bornes enterrées 4/6/10 rue de Samoëns			Vendredi matin	Secteur 3
Henri-Barbusse (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 3
Henri-Fabre (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Henri-Lasson (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Henri-Poincaré (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Henriette (villa)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Herbier (allée de l')	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Hirondelles (impasse des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Honoré-de-Balzac (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Hortensias (rue des)					
du n° 1 au n° 5 et du n° 2 au n° 12 du n° 11 au n° 17 et du n° 16 au n° 28	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2

Hôtel-de-Ville (place de l')	Mardi soir et samedi matin	Mercredi soir	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 3
Île-Verte (allée de l')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Île-de-France (avenue de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Impressionnistes (allée des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Irène Joliot-Curie (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Iris (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Iris (21 rue des)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Irma (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Jacqueline (impasse)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Jacques-Rueff (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Jardinets (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Jasmins (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Jean-Charles-Persil (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	jeudi matin	Secteur 3
Jean-Gabin (cours)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Jean-Hébrard (rue)	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Jean-Jaurès (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Jean-Mermoz (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Jean-Monnet (avenue)					
du n° 1 au n° 47 et du n° 2 au n° 40	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D		
du n° 49 au n° 67 et du n° 42 au n° 56	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
n° 55 et n° 59	Mardi, jeudi et samedi soir				
Jean-Moulin (rue)	Mardi, jeudi soir et samedi matin	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Jean-Pierre (villa)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Jeudi matin	Secteur 3
Jeanne (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Jeanne-d'Arc (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Jeanne-d'Arc (13 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Jeanne-Meurdra (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Johannes-Kepler (square)	Bornes enterrées 3 rue Georges Charpak - 1/13 rue Nicolas Copernic - 29 rue Pierre Gilles de Gennes			Jeudi matin	Secteur 2
Jonquilles (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Joseph-Bricon (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Joseph-Delon (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Joseph-Delon (12 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Joseph-Fouriaux (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Jour (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Jubilé (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Jules-Ferry (avenue)					
du n° 2 au n° 8 et du n° 1 au n° 23	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
du n° 10 au n° 54 et du n° 25 au n° 65			Secteur D		
Jules-Raimu (cours)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Bornes aériennes	Jeudi matin	Secteur 2
Julia (allée)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 3
Julien-Périn (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3

Kerjouanno (rue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Lac-Léman (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Lac-Tchad (allée du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Bornes aériennes	Jeudi matin	Secteur 1
Lafontaine (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Lafontaine (16 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Langlois (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Latéral (chemin)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Vendredi matin	Secteur 2
Lavoir-de-la-Grande-Pierre (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Lavoisier (avenue)					
du n° 1 au n° 5 et du n° 2 au n° 12	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
du n° 7 au n° 19 et du n° 14 au n° 22	Mardi et samedi soir	Mercredi soir			
Lebrun (avenue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Lecommandeur (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Le-Nôtre (avenue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Léon-Blum (avenue)					
du n° 1 au n° 39 et du n° 2 au n° 40	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
du n° 41 au n° 75 et du n° 42 au n° 146	Mardi et samedi matin	Mercredi matin			Du n° 41 au n° 69 et du n° 42 au n° 100 : secteur 3 Du n° 71 au n° 75 et du n° 102 au n° 146 : secteur 4
n° 106 et n° 142	Mardi, jeudi et samedi matin				Secteur 4
Léon-Harmel (avenue)					
Côté impair et du n° 8 au n° 12	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
du n° 2 au n° 6	Mardi et samedi soir	Mercredi soir			
Léon-Jouhaux (avenue)					
du n° 1 au n° 57 et du n° 2 au n° 26	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
du n° 59 au n° 67 et du n° 28 au n° 34	Mardi et samedi matin	Mercredi matin			
n° 35 et n° 37	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir			
Léonard-de-Vinci (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Léonie (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 1
Lewisham (place de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Lexington (place de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Liénard (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 1
Liénard (21 rue)	Mardi, jeudi et samedi matin				
Lilas (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Lisersons (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Loire (allée de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Louis (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 1
Louis-Barthou (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Louis-Gaudry (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Louis-Jouvet (rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Bornes aériennes	Jeudi matin	Secteur 2
Luigi-Galvani (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Lutèce (rue de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Madeleine (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2

Manin (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Maninville (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 1
Marc-Sangnier (square)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Marcel-Cerdan (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Marcel-Maillard (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Marcelin-Berthelot (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Marchais (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Marché (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Maréchal-Juin (boulevard du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Marguerite (villa)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Marguerites (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Marguerite-Chaumeny (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Marie-Laure (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Vendredi matin	Secteur 3
Marin-La-Meslée (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Marlène (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Marne (avenue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 3
Marquise-du-Deffand (avenue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Martin-Luther-King (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Mascottes (place des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Massenet (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Massy (rue de)					
du n° 1 au n° 48	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
du n° 54 au n° 146	Mardi et samedi matin	Mercredi matin			
Maurice (villa)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Maurice-Brouard (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Maurice-Labrousse (rue)	Mardi soir et samedi matin	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Maurice-Ravel (avenue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Maurice-Ravel (4 avenue)	Mardi, jeudi et samedi matin				
Maurice-Utrillo (rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Bornes enterrées	Jeudi matin	Secteur 2
Méditerranée (rue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Méditerranée (1 rue de la)	Mardi, jeudi et samedi matin				
Megève (rue de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Meuniers (allée des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Bornes aériennes	Jeudi matin	Secteur 3
Michel-Ange (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 1
Michel-Ange (7 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Midi (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Mimosas (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Mirabeau (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Du n° 7 au n° 85 et du n° 2 au n° 20 : secteur D Du n° 89 au n° 153 et du n° 24 au n° 76 : secteur G	Jeudi matin	Du n° 7 au n° 25 : secteur 3 côté pair et du n° 27 au n° 153 : secteur 1
Molière (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Molière (4 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Mont-Blanc (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Mont-Blanc (1 bis rue du)	Mardi, jeudi et samedi matin				
Montaigne (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2

Moricq (chemin de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Jeudi matin	Secteur 3
Morteaux (impasse des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Morteaux (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Moulin (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Mozart (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Mûres (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 1
Muses (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Mutualité (rue de la)					
du n° 1 au n° 49 et du n° 2 au n° 36	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F		
du n° 51 au n° 145 et du n° 46 au n° 110	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
n° 83	Mardi, jeudi et samedi soir				
Myosotis (avenue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Nations-Unies (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Nations-Unies (2 rue des)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Nicolas-Copernic (rue)	Bornes enterrées 1 rue Nicolas Copernic - 13 rue Nicolas Copernic			Jeudi matin	Secteur 2
Nicolas-Poussin (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Nicosie (rue de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Nil (allée du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Nord (rue du)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Nord (3 et 4 rue du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Normandie (rue de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Noyer-Doré (avenue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Noyer-Doré (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Olomouc (rue et place)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
	Bornes enterrées 2, 6, 16, et 20 rue d'Olomouc				
Onze Novembre (avenue du)					
Côté pair et du n° 9 au n° 49	Mardi et samedi matin	Mercredi matin		Jeudi matin	
du n° 1 au n° 3	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur F		Secteur 2
Orléans (allée d')	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Orléans (11 allée d')	Mardi, jeudi et samedi soir				
Orme-au-Messier (allée de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Ormeaux (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Ouest (rue de l')	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Pablo-Picasso (rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Bornes enterrées	Jeudi matin	Secteur 2
Paix (rue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 3
Paix (10 rue de la)	Mardi, jeudi et samedi matin				
Pâquerettes (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Paradis (allée du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Jeudi matin	Secteur 3
Parc (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Parc-de-la-Noisette (avenue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Parc-de-Sceaux (avenue du)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Pascal (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Pasteur (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Vendredi matin	Secteur 3
Paul-Bourget (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4

Paul-Cézanne (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Paul-Langevin (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Vendredi matin	Secteur 3
Paul-Valéry (avenue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur I	Vendredi matin	Secteur 4
Pépinière (rue de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Pergolas (rue des)	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Pernoud (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur I	Jeudi matin	Secteur 4
Petit-Valet (villa du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Peupliers (allée des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Pierre-Brossolette (boulevard)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Pierre-Cot (rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Bornes enterrées	Jeudi matin	Secteur 2
Pierre-et-Marie-Curie (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Vendredi matin	Secteur 3
Pierre-Fresnay (cours)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Pierre-Fresnay (15 cours)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Pierre-Gilles de Gennevilliers (rue)					
Côté pair et du n° 1 au n° 23	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur F		
du n° 25 au n° 29	Bornes enterrées 3 rue Georges Charpak - 29 rue Pierre Gilles de Gennevilliers			Jeudi matin	Secteur 2
n° 11	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur F		
Pierre-Kohlmann (rue)	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Pierre-Loti (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Pierre-Vermeir (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Pierrottes (sentier des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Pinsons (impasse des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Pinsons (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Pivoines (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Plantes (villa des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 1
Platanes (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Poètes (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Poirier-du-Gange (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Pont (impasse du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Pont (rue du)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Pont-de-Pierre (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1
Pont-Aux-Anes (chemin du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Jeudi matin	Secteur 3
Potier (chemin)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Jeudi matin	Secteur 1
Prairie (rue de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Jeudi matin	Secteur 3
Prairie (1 rue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir				
Prés (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Jeudi matin	Secteur 2
Président-Kennedy (avenue du)					
du n° 2 au n° 70	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 1
du n° 72 au n° 228			Secteur E		
Prévoyance (rue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Jeudi matin	Secteur 2
Primevères (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Progrès (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Jeudi matin	Secteur 2
Prosper-Legouté (passage)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Jeudi matin	Secteur 1

Prosper-Legouté (rue) du n° 1 au n° 9 et du n° 2 au n° 12	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B		
du n° 11 au n° 85 et du n° 14 au n° 96	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Du n° 11 au n° 29 et du n° 14 au n° 72 : secteur B Du n° 69 au n° 85 et du n° 74 au n° 96 : secteur C	Judi matin	Secteur 1
n° 30 n° 78 et 83	Mardi, jeudi et samedi soir		Secteur B Secteur C		
Provence (avenue de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Providence (avenue de la) du n° 8 au n° 18 et n° 26	Mardi soir et samedi matin Mardi, jeudi soir et samedi matin	Mercredi soir	Secteur I	Judi matin	Secteur 4
Puisaye (allée de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Bornes aériennes	Vendredi matin	Secteur 3
Pyrénées (boulevard des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Judi matin	Secteur 1
Pyrénées (1-3 boulevard des)	Mardi, jeudi et samedi matin				
Quatre-Cadrams (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Judi matin	Secteur 3
Quatre-Tilleuls (place des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Vendredi matin	Secteur 3
Quatre Vents (allée des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Judi matin	Secteur 2
Rabats (rue des) du n° 1 au n° 69 et du n° 2 au n° 74	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F		
du n° 71 au n° 209 et du n° 76 au n° 254	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Judi matin	Secteur 2
n° 63	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F		
Rabelais (avenue) du n° 1 au n° 35 et du n° 2 au n° 38	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Judi matin	Secteur 2
du n° 42 au n° 44 et le n° 45	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D		
Racine (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Judi matin	Secteur 2
Rameau (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Judi matin	Secteur 1
Raphaël (allée)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Judi matin	Secteur 2
Raspail (villa)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Judi matin	Secteur 2
Raymond-Aron (avenue) du n° 1 au n° 69 et du n° 2 au n° 16	Mardi et samedi matin	Mercredi matin			
du n° 20 au n° 50	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
n° 33 et n° 53	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin			
Reims (rue de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Judi matin	Secteur 3
Reinickendorf (place de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Renaissance (rue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Renardeaux (allée des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
René-Barthélemy (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Judi matin	Secteur 2
Réne-Barthelemy (3 et 9 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir				
René-Morin (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Réne-Morin (2 avenue)	Mardi, jeudi et samedi matin				
René-Roeckel (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Vendredi matin	Secteur 3
Résidence (avenue de la)	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
Résidence (place de la)	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4

Résistance-et-de-la-Déportation (carrefour de la)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Rhône (allée du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Judi matin	Secteur 1
Riquebourg (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Riou (ruelle à)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur B	Vendredi matin	Secteur 3
Robert (impasse)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Judi matin	Secteur 3
Robert-Bobin (allée)		Bornes enterrées 2, 6, 16, et 20 rue d'Olmouc		Vendredi matin	Secteur 4
Robert-Doisy (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Robert-Scherrer (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Judi matin	Secteur 1
Robert-Scherrer (2 rue)	Mardi, jeudi et samedi matin				
Roger-Salengro (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Judi matin	Secteur 3
Roses (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Judi matin	Secteur 1
Rosiers (rue des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Ruisseau (allée du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Saint-Exupéry (avenue) du n° 1 au n° 122	Mardi et samedi soir		Secteur I		
du n° 114 au n° 124	Mardi, jeudi soir et samedi matin	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 4
du n° 1 au n° 7 et n° 43	Mardi, jeudi et samedi soir		Secteur I		
Saint-Georges (villa)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Saint-Gervais (rue) du n° 1 au n° 3 et du n° 2 au n° 4 bis	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
du n° 5 au n° 9	Mardi, jeudi et samedi soir	Mercredi soir			
Saint-Hubert (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur F	Judi matin	Secteur 2
Saint-Laurent (allée du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Judi matin	Secteur 1
Sambre (allée de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Bornes aériennes	Judi matin	Secteur 1
Samoëns (rue de)		Bornes enterrées 4/6/10 rue de Samoëns		Vendredi matin	Secteur 3
Saubergeaux (impasse des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur F	Vendredi matin	Secteur 2
Saulé (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Judi matin	Secteur 1
Sceaux (avenue de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3
Sdérot (rue de)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur D	Judi matin	Secteur 2
Sept-Vertus (impasse des)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur E	Judi matin	Secteur 1
Simone-Seailles (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Judi matin	Secteur 1
Socrate (allée)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur G	Judi matin	Secteur 2
Sœur Emmanuelle (rue)		Bornes enterrées		Vendredi matin	Secteur 3
Soissons (rue de)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur D	Judi matin	Secteur 3
Soleil-Levant (rue du)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur G	Judi matin	Secteur 2
Sorrières (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Judi matin	Secteur 1
Sorrières (sentiers des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur E	Judi matin	Secteur 1
Sources (impasse des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Sources (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	du n° 1 au n° 59 n° 4 au n° 62 : secteur B du n° 65 au n° 147 et du n° 64 au n° 180 : secteur A	du n° 1 au n° 103 et du n° 2 au n° 98 : jeudi matin du n° 115 au n° 147 et du n° 104 au n° 180 : vendredi matin	Secteur 3
Sources-Prolongée (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur A	Vendredi matin	Secteur 3
Sous-la-Tour (impasse)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur H	Vendredi matin	Secteur 3



Vallée Sud
Grand Paris

28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses

valleesud.fr
FACILITEZ-VOUS LE TRI DES DÉCHETS !



Des chargés de relation
citoyenne à votre écoute
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30
ET DE 14H00 À 18H00

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**



Des ambassadeurs du tri
SUR LE TERRAIN POUR VOUS SENSIBILISER
AUX CONSIGNES DE TRI



CITEO

Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio



La marque de la
gestion forestière
responsable



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org